

état de ce qu'il a touché depuis le 5 octobre 1731 qu'il est parti de Québec jusqu'au 1^{er} mai 1734 et de ce qu'il a payé.....

“ Il ne me reste plus rien à vous faire savoir sinon de vous prier que le nouveau traité que je fais avec vous en prenant le soin de vos affaires en France, soit plus stable et permanent que jamais, afin d'éviter dans la suite des altercations desquelles je suis fort ennemi..... Vous verrez cette année M. Dosquet à présent évêque titulaire du diocèse de Québec par la démission qu'en a faite M. de Mornay. Je suis persuadé que les manières polies et gracieuses dont il prévendra tout le monde à son arrivée et pendant son séjour dans le pays, vous engageront plus que tous les autres à avoir pour lui tout le respect que vous lui devez et la confiance qu'il mérite ; l'union et la paix se conserveront par ce moyen dans le Chapitre et dans tout le diocèse.”

Ces lignes indiquent que pendant le séjour que Mgr Dosquet avait fait en France de 1732 à 1734, les rapports entre lui et M. De L'Orme avaient été plus agréables qu'auparavant et qu'ils avaient gagné l'un et autre à se fréquenter et à se mieux connaître. On sait que Mgr Dosquet ne resta qu'un an, évêque en titre, à Québec et que, reparti pour la France en 1735, il ne revint plus en Canada. Quant à M. de Latour, il rédigea un mémoire pour régler définitivement avec le Chapitre, et M. De L'Orme y répondit. Je citerai quelques passages.

“ Quand j'entrai dans le Chapitre de Québec, écrit M. de Latour, je le trouvai chargé de dettes ; j'en voulus approfondir la cause et je découvris 1^o une somme de plus de 4000 frs donnée à M. Fornel, chanoine, député en France pour quelques brouilleries du Chapitre..... 2^o à peu près pareillement pour les revenus mangés à l'avance sur les années à venir ; malgré toutes les dépenses qu'on faisait alors, les chanoines qui n'avaient auparavant que 5 à 600 frs eurent pendant deux ans